

	ARTICLES
Snc. III. —De la voie publique et des trottoirs	417
Snc. IV. —De la salubrité publique	418
Snc. V. —Des précautions contre le feu	419
Snc. VI. —De la force de police	420
Snc. VII. —De la démolition des murs, cheminées et édifices dangereux	421
CHAP. IV. — DES RÈGLEMENTS DU RESSORT PARTICULIER DES CORPORATIONS DE COMTE	422-429
TITRE XVI	
DE LA CASSATION DES RÈGLEMENTS, RESOLUTIONS ET AUTRES PROCÉDURES MUNICIPALES.	430-433
TITRE XVII	
DU RACHAT DES RENTES CONSTITUÉES.	434-443
TITRE XVIII	
DES CHEMINS, PONTS ET COURS D'EAU	
CHAP. I. — DISPOSITIONS COMMUNES AUX CHEMINS, PONTS ET COURS D'EAU:	444-453
De la responsabilité pour leur entretien et celui des trottoirs.	444-453
CHAP. II. — DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX CHEMINS ..	454-499
Snc. I. —Des généralités	454-478
Snc. II. —Des chemins d'hiver	480-497
1. Dispositions générales	480-488
2. Des chemins d'hiver substitués aux chemins municipaux d'été	488, 489
3. Des chemins d'hiver sur les rivières	490-498